

## Compte-rendu

**2<sup>ième</sup> séance de l'année 2020, assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 4 février à 19h15, dans la salle du conseil de l'édifice Denis-Giguère au 305 rue Racine à Québec.**

### **Étaient présentes :**

Madame Lucette Bouchard	Présidente
Madame Linda Bouchard	Secrétaire
Madame Caroline L. Mineau	Administratrice
Madame Pauline Rochette	Administratrice

### **Étaient également présents**

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district Loretteville- Les Châtel
Monsieur Maxime Gravel-Renaud	Conseiller en consultations publiques
Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme de la ville de Québec
Madame Marie-Christine Fortin	Secrétaire de rédaction

### **Étaient absentes:**

Madame Christiane Tanguay	Trésorière
Madame Nancy Beaupré	Administratrice et présidente d'assemblée

### **QUORUM**

Il n'y a pas quorum. Outre les personnes mentionnées précédemment, 21 citoyens sont présents à l'assemblée du conseil.

## Ordre du jour

20-02-01	Ouverture de l'assemblée	19h15
20-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19h17
20-02-03	Consultation publique sur le règlement R.C.A.6V.Q.272	19h22
20-02-04	Dossiers du conseil d'administration a. Place éphémère	20h23
20-02-05	Période d'information du conseiller municipal	20h33
20-02-06	Questions et commentaires du public	20h36
20-02-07	Adoption des procès-verbaux des réunions du 3 décembre 2019 et du 7 janvier 2020	20h55
20-02-08	Fonctionnement du conseil a. Suivi du budget b. Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire c. Correspondance	21h00
20-02-09	Varia	21h10
20-02-10	Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée	21h15

**20-02-01 Ouverture de l'assemblée**

Mme Caroline L. Mineau accueille les citoyens présents à 19 h15 et explique sommairement le rôle du conseil de quartier. Elle invite aussi les citoyens à s'impliquer dans le conseil de quartier puisqu'il reste est toujours possible de déposer sa candidature au conseil de quartier.

**20-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Caroline L. Mineau fait la lecture de l'ordre de jour, qui n'est pas adopté en l'absence de quorum.

**20-02-03 Consultation publique sur le règlement R.C.A.6V.Q.272**

M. Maxime Gravel-Renaud explique que la consultation publique sur le règlement a lieu même en l'absence de quorum et que le conseil de quartier devra se rencontrer à nouveau pour effectuer une recommandation.

Mme Nathalie Cournoyer présente le projet de modification de règlement.

M. Raymond Dion remet en contexte le projet de modification du règlement.

Plusieurs questions sont soulevées par les citoyens présents et répondues par Mme Nathalie Cournoyer et M. Raymond Dion.

La consultation publique se termine à 20h14.

**20-02-04 Dossiers du conseil d'administration**

**a. Place éphémère**

Mme Pauline Rochette explique ce qu'est la Place Éphémère.

Mme Pauline Rochette demande à M. Raymond Dion si les travaux à l'édifice Denis-Giguère sont prévus pour cette année ; la réponse de celui-ci est non.

Mme Pauline Rochette demande à M. Raymond Dion si sa lettre d'appui a été transmise ; la réponse de celui-ci est oui.

Le comité qui s'occupe de la Place éphémère s'est rencontré pour une première fois. Elle demande une lettre d'appui au conseil de quartier pour la tenue de la Place éphémère. La lettre d'appui est due pour le 7 février. Le contenu de cette lettre sera adoptée à une séance ultérieure, car il n'y a pas quorum. Mme Pauline Rochette souligne que les budgets pour l'animation de la Place éphémère ne sont plus disponibles à partir de cette année. Le comité est donc à la recherche d'appui financier. La Place éphémère doit maintenant être prise en charge par le milieu.

En ce qui a trait aux résolutions non adoptées par manque de quorum, M. Maxime Gravel-Renaud explique que le conseil de quartier peut convoquer une rencontre spéciale pour laquelle l'ordre du jour ne peut être modifié et au cours de laquelle les résolutions pourront être effectuées.

**20-02-05 Période d'information du conseil municipal**

Le projet de la Place éphémère est important et M. Raymond Dion fera quelques suivis afin que les délais dans les réponses attendues soient plus courts que l'an dernier.

Suivi à faire concernant le déplacement du garage municipal situé sur la rue Martel, qui amènera une restructuration du milieu. Un parc serait prévu.

**20-02-06 Questions et commentaires du public**

M. Vincent Savard demande si la lettre d'appui qu'il avait demandé lors de la séance du 7 janvier avait été transmise. M. Maxime Gravel-Renaud répond qu'il a transmis la lettre d'appui aux services de Loisirs de la Ville. M. Vincent Savard convie le conseil de quartier à une visite du centre d'interprétation. M. Vincent Savard suggère que le conseil d'administration de la Corporation soit réduit à 3 administrateurs afin de pouvoir continuer à fonctionner. M. Raymond Dion s'engage à ce qu'un délai soit accordé à l'organisme. La tenue d'une assemblée générale requiert un minimum de 10 personnes pour que le conseil d'administration ait quorum, un minimum de 5 personnes est requis. M. Vincent Savard transmet ses coordonnées au conseil de quartier afin que ce dernier puisse diriger les demandes s'ils en reçoivent ([vincent.savard@bell.net](mailto:vincent.savard@bell.net)). Le conseil de quartier s'engage à publier les informations de la Corporation sur sa page Facebook.

Quelques questions de M. Quirion, concernant les projets prévus sur le site du garage et de l'ancienne caserne de pompiers, sont répondues par M. Raymond Dion : habitations en rangées sur le site du garage et des commerces sur le site de la caserne de pompier.

Question de M. Picard : est-ce que les plans du Parc-O-Bus seront disponibles sur le site de la ville ? L'information n'est actuellement pas disponible. À la prochaine rencontre du conseil de quartier, une résolution pourrait être prise pour obtenir les plans du Parc-O-Bus.

Mme Pauline Rochette souligne que le mémoire sur la sécurité routière sera disponible sur la page Facebook du conseil de quartier. Mme Caroline L. Mineau explique brièvement l'exercice effectué par le conseil de quartier concernant la présentation du mémoire sur la sécurité routière.

**20-02-07 Adoption des procès-verbaux des réunions du 3 décembre 2019 et du 7 janvier 2020**

L'adoption des procès-verbaux des réunions du 3 décembre 2019 et du 7 janvier 2020 est reportée à la prochaine rencontre en l'absence de quorum.

**20-02-08 Fonctionnement du conseil**

**a. Suivi du budget**

M. Maxime Gravel-Renaud remet le chèque pour le fonctionnement du conseil de quartier à Mme Caroline L. Mineau qui le remettra à la trésorière Mme Christiane Tanguay.

**b. Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire**

Remis en raison d'absence de quorum.

**c. Correspondance**

Remis en raison d'absence de quorum.

**20-02-09**

**Varia**

Pas de varia.

**20-02-10**

**Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue pour le 11 février prochain. Moins je suis certaine qu'elle a été planifiée lors de la réunion

---

Lucette Bouchard, Présidente

---

Linda Bouchard, Secrétaire

Le 29 janvier 2020

M. Jean-Guy Lévesque  
Directeur général  
Sport-Loisirs l'Ormière

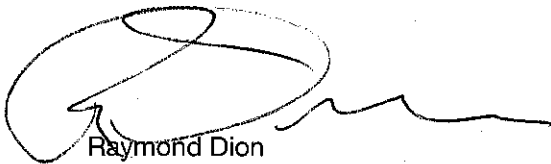
Objet : Appui au projet – Place éphémère – de la Promenade Racine

Monsieur le Directeur général,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que je vous fais part, par la présente, de mon appui pour la réussite de votre projet, un projet de place éphémère qui se veut marquée de l'identité du quartier de Loretteville et qui a comme objectifs la mobilisation des citoyens, la revitalisation de la rue Racine et la création d'un lieu de rassemblement afin de briser l'isolement.

Ce projet de place éphémère répond à plusieurs besoins nommés par les citoyens, soit un désir d'avoir des parcs et des espaces verts, des espaces communautaires et des activités de loisir à faible coût. De plus, j'ai un grand intérêt à voir ce projet se réaliser puisque je travaille déjà depuis plusieurs années dans l'objectif de revitaliser la rue Racine.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur général, de mon appui et acceptez, mes meilleures salutations.



Raymond Dion  
Conseiller municipal, district de Loretteville – Les Châteliers  
Président de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles